

RDC IMPACT



Depuis le 1er janvier 2016, UNMAS en République Démocratique du Congo (RDC) a soutenu la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) dans l'accomplissement de son mandat sur la protection des civils (PdC), le soutien à la stabilisation et au renforcement des institutions étatiques, ainsi que les réformes clés de la gouvernance et de la sécurité. UNMAS soutient le mandat PdC de la MONUSCO, en répondant aux demandes de neutralisation et destruction des engins explosifs (NEDEX) provenant des civils, des FARDC et de la MONUSCO. Le nombre de bénéficiaires de ces activités est estimé à **1,022,600** civils qui ont désormais un accès sûr aux infrastructures civiles prioritaires et à la terre dans les provinces du Haut-Katanga, Haut-Uele, Ituri, Kasai, Kasai-Central, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Tshopo), où au moins **199,000 explosifs et 1,943,500** munitions d'armes légères ont été retirés. Afin de soutenir la transition progressive des activités de lutte antimines vers des homologues nationaux, UNMAS a, depuis novembre 2020, nationalisé toutes les opérations de NEDEX à l'appui du mandat PdC de la MONUSCO.



*Une démineuse au travail dans la région de Kabalo, dans la province du nord du Katanga, dans l'est de la RDC.
© UNMAS/Mac Vaillant*

UNMAS s'emploie également à assurer la protection des civils à travers son équipe de destruction des Engins Explosifs Improvisés (EEI) composée de deux experts basés à Beni, afin d'améliorer les capacités de la MONUSCO à protéger les civils et le personnel des Nations Unies dans les situations d'urgence. Depuis 2019, UNMAS assure le secrétariat du Groupe de Travail interne à la MONUSCO sur les mesures de mitigation à la menace EEI et soutient les autorités nationales dans la mise en place d'un groupe de travail national sur les EEI (GT GoRDC EEI). Un atelier de validation des termes de référence du GT GoRDC EEI est en cours de préparation avec le Centre Congolais de Lutte Antimines (CCLAM).

En outre, UNMAS, avec un financement de la MONUSCO, continue de fournir un appui aux autorités nationales afin de renforcer leur capacité à gérer, stocker et marquer en toute sécurité les armes et munitions détenues par l'État.

Enfin, UNMAS cherche à continuer de tirer parti des succès obtenus jusqu'à présent et à renforcer son soutien à la fois à l'action humanitaire contre les mines (LAM) et à achever la transition des activités humanitaires restantes de l'action antimines vers des homologues nationaux.

A PROPOS

Depuis son indépendance en 1960, la RDC est enfermée dans une spirale de conflits armés entraînant une contamination à l'échelle nationale par des risques d'explosion et une prolifération illicite d'Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC). UNMAS est présent en RDC depuis 2002 et a actuellement des bureaux à Kinshasa, Goma, Bunia, Beni, Kalemie et Bukavu, pour coordonner et mettre en œuvre ses activités à l'échelle du pays en appui au gouvernement de la RDC, à la MONUSCO et à l'équipe des pays des Nations Unies (N-U).

Conformément aux résolutions 2098 (2013), 2409 (2018), 2463 (2019), 2502 (2019), 2556 (2020), 2612 (2021), 2641 (2022) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, UNMAS mène des



activités de gestion des engins explosifs afin de protéger les civils et contribuer à la sûreté et à la sécurité du personnel des Nations Unies, ainsi que les activités de gestion des armes et des munitions (GAM), pour renforcer la capacité actuelle des acteurs de la sécurité nationale à stocker et gérer en toute sécurité leurs armes et leurs stocks, conformément aux normes internationales.

ACTIVITES



(Haut) Promotion de la campagne Safe Ground dans l'environnement scolaire à Uvira, en RDC. © UNMAS / Dorcas Mayala

(En bas) Fourniture d'une formation sur la sécurité des armes légères par l'UNMAS à la Police nationale congolaise à Masisi, en RDC. @ UNMAS

Faire face aux menaces de munitions explosives résultant du conflit dans l'est: UNMAS effectue des tâches NEDEX afin d'éliminer la menace posée aux civils par les mines terrestres et les Restes Explosifs de Guerre (REG), organise des séances de sensibilisation sur les risques posés par les explosifs au personnel civil et en uniforme de la MONUSCO et au personnel des agences, fonds et programmes des N-U, et soutient les pays contributeurs de contingents militaires et de police dans la destruction de leurs munitions obsolètes et inutilisables ainsi que dans la dépollution essentielle pour assurer la fermeture en toute sécurité des camps militaires avant leur remise à un usage civil. Ces tâches permettent un meilleur accès aux infrastructures civiles prioritaires telles que les routes, les logements, les terres agricoles, les hôpitaux, etc., et facilitent aussi la reprise des activités génératrices de revenus.

Le secteur de sécurité de la RDC et les ONG nationales répondent de manière appropriée aux tâches de NEDEX :

Conformément à la résolution (2612) (2021) 'OP 29 (ii) et le concept de la MONUSCO révisé en 2022 UNMAS continue de développer la capacité des forces nationales de sécurité dans la neutralisation des mines et des explosifs. UNMAS continuera de travailler au développement d'une capacité nationale durable, en aidant les forces nationales de sécurité et les ONG nationales à renforcer leurs capacités NEDEX, afin de fournir le service après le départ de la MONUSCO. En tant que fournisseur de dernier recours de la zone de responsabilité de la LAM (AoR) en appui au Centre Congolais de Lutte Antimines (CCLAM), UNMAS assure la liaison avec le Cluster Protection et les opérateurs de LAM pour plaider en faveur d'une représentation de la LAM dans les plans des N-U

et nationaux ainsi que dans les efforts de mobilisation des ressources. Enfin, grâce à des efforts de plaidoyer, UNMAS soutient le Centre Congolais de Lutte Antimines (CCLAM) à se conformer à l'article 5 de la Convention sur l'Interdiction des Mines Antipersonnel.

Les institutions nationales de sécurité de la RDC gèrent et sécurisent efficacement les stocks d'armes et de munitions conformément aux normes internationales: Conformément à la résolution (2612) (2021) 'OP 29 (ii) et le concept de la MONUSCO révisé en 2022, UNMAS continue de développer la capacité des forces de sécurité nationales à marquer, enregistrer et gérer en toute sécurité leurs stocks d'armes et de munitions afin d'éviter les violations des droits de l'homme avec des armes détenues par l'État et le détournement vers des groupes armés. À ce titre, UNMAS soutient la Commission Nationale sur le Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre (CNC-ALPC) par i) des formations aux FARDC et à la PNC sur la destruction des armes et munitions obsolètes, abandonnées et remises; ii) la fourniture d'équipements pour entreposer en toute sécurité les armes et munitions détenues par l'État; iii) la formation des équipes CNC-ALPC opérationnelles supplémentaires de marquage; iii) des conseils à la CNC-ALPC pour développer des stratégies, des procédures opérationnelles, des lignes directrices, un cadre de suivi et d'évaluation pour le Plan d'Action National (NAP) 2018-2022 pour le contrôle des ALPC et une capacité de rapportage vis-a-vis des cadres internationaux pertinents ainsi que le développement du prochain NAP 2023-2027.

Analyse et réponse aux menaces d'explosion : En 2020 et 2022, UNMAS a mené deux évaluations de la menace d'EEI et a fourni une analyse sur les tendances et impacts. Compte tenu de l'augmentation des incidents liés aux EEI, les principales recommandations se concentrent sur la nécessité de renforcer la préparation de la MONUSCO à répondre à la menace en fournissant des formations spécialisées aux pays contributeurs de

contingents, aux FARDC et au personnel du partenaire national de mise en œuvre NEDEX, Afrique pour la LAM (AFRILAM).

Plaidoyer et Coordination : UNMAS agit en tant que fournisseur de dernier recours pour le domaine de responsabilité de la LAM et contribue à l'élaboration de l'aperçu des besoins humanitaires et du plan de réponse humanitaire 2022, intégrant pleinement la LAM dans la réponse humanitaire globale. Le 22 Novembre 2022, UNMAS a signé un accord de subvention avec l'Agence Internationale de Coopération Coréenne (KOICA) pour un projet de 24 mois commençant le 1er décembre 2022 en vue de soutenir les efforts du Gouvernement Congolais à atteindre son objectif de zéro mines sur son territoire.

Pour plus d'information :

Mr. Jean-Denis Larsen, Directrice du Programme, UNMAS RDC, jean-denis.larsen@un.org

Mr. Takuto Kubom, Chef du Programme, UNMAS New York, kubo@un.org

FUNDING

